

COLLECTIVITÉS DE PLUS DE 100 000 HABITANTS, MÉTROPOLES OU EPCI

+
**clermont
auvergne
métropole**

VILLE DE
**CLERMONT
FERRAND**

**Clermont Auvergne Métropole
et Ville de Clermont-Ferrand**

Une démarche de concertation "intégrée"
en faveur de la requalification des espaces
publics de Regensburg à Clermont-
Ferrand

Nom du BET / AMO

- Palabreo (AMO concertation-phase 1)
- Deux Degrès (AMO concertation-phase 2)
- Atelier Roberta (MOE du projet dont la mission comprend de l'animation et de la concertation - phases 2 et 3)

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐ OUI ☒ NON

La démarche est

☒ PONCTUELLE ☐ PÉRENNE

La collectivité/métropole
participe à un programme

☒ OUI ☐ NON

*Fond Vert et Label 2EC

THÈME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

La démarche de concertation intégrée de l'opération de requalification des espaces publics de Regensburg constitue un exemple d'engagement en faveur des projets urbain co-construits. Présentant à la fois des matérialisations nombreuses et concrètes du dialogue avec les usagers, et permettant de générer un réel rapport de confiance et de convivialité dans la durée, elle a joué le rôle de cœur battant du projet. L'aspect extensif de la démarche a permis de bousculer les procédés habituels, d'approfondir les expérimentations et de rebondir vers d'autres réponses, pour adapter et faire évoluer le projet d'aménagement, parfois de façon inattendue mais toujours mieux en adéquation avec les attentes exprimées par les habitants.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

L'origine de la démarche de concertation, intégrant le projet de requalification des espaces publics de l'îlot Regensburg, provient à la fois de la volonté politique de déployer plus largement les dispositifs de participation au sein des opérations d'aménagement (affirmée dès 2016 sur le territoire clermontois) et d'un contexte de transformation urbaine propre au quartier de la place Regensburg. En effet, l'un des équipements à vocation sociale majeur de la commune, le Foyer Home Dome, voyait son bâtiment se dégrader et ne plus permettre d'accueillir, dans le respect des normes, les logements étudiants, le foyer des jeunes travailleurs, l'auberge de jeunesse et la restauration solidaire qui composaient cet imposant site, installé en plein cœur du quartier. Au regard de la place occupée par cet équipement, tant par la forme bâtie, que par la charge historique qu'il comporte, la Ville de Clermont-Ferrand, parallèlement à la création de la Métropole (née au premier janvier 2018), a souhaité recomposer l'aménagement du secteur en associant les habitants.

C'est ainsi qu'un dialogue s'est mis en place autour du projet de construction de logements, en lieu et place du Foyer Home Dome, et de la revitalisation des espaces publics du quartier. Dès la fin 2017, bien avant la démolition du foyer fin 2019, des premiers ateliers avaient lieu, avec les riverains, les enfants de l'école voisine et les usagers du secteur. Et au fil des années, par l'enrichissement du projet, par la prise en main par la Métropole de la compétence voirie/espaces publics, par l'affirmation des élus locaux de poursuivre et d'accentuer le travail participatif, mais surtout grâce à l'implication des habitants, l'opération a évolué vers un programme de transformation urbaine étendue et profonde.

Le périmètre de requalification des espaces publics a été agrandi, pour englober l'ensemble des rues adjacentes de la place Regensburg et la dynamique de projet a entraîné plusieurs opérations de rénovations de façades, un nouveau programme immobilier, ainsi que deux nouveaux équipements publics :



LA DÉMARCHE

la maison des anciens combattants (inaugurée en juin 2025) et un ensemble dédiée à la petite enfance (école maternelle et crèche) qui sera livrée mi-2028. C'est bien la démarche de concertation intégrée qui a permis cette revitalisation complète d'un quartier édifié au début des années 1970, et qui n'avait jusqu'alors connu quasiment aucune modification. Les habitants, par leur implication, par leur mobilisation lors des nombreux rendez-vous avec les acteurs institutionnels, par leur expertise d'usage, par leur formulation de propositions, ont très largement contribué à faire évoluer qualitativement leur environnement direct.

Enfin, il s'agit ici de préciser ce que recouvre le terme de démarche de concertation "intégrée" pour cette opération : il exprime le fait que la concertation n'est pas un élément annexe du projet, ni seulement une thématique d'accompagnement ou un outils de pédagogie, elle est en réalité le corolaire de l'opération, à la fois rampe de lancement, boussole et signature du projet. Elle se doit de faire partie de chacune des étapes de l'opération, et se doit de trouver des issues et matérialisations concrètes. Pour ce faire, la démarche impose une vision extensive et adaptable des dispositifs et des moyens affectées, mais aussi une forte adaptabilité des outils d'aménagement et des marchés de maîtrise d'œuvre ou de travaux.

Par cette approche, les formats de discussions, les sujets de réflexions, les essais sur le terrain et les adaptations de projets ont été amenés à rebondir, à évoluer et à se répéter pour parvenir à un aboutissement du projet de requalification des espaces publics à la fin août 2025 (inauguration le 29/08), matérialisé une nouvelle fois par un événement collectif et convivial (barbecue partagé).

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* (réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.)

La démarche de concertation intégrée s'est déployée en trois grandes étapes correspondant à la vie du projet.

PHASE 1 : de novembre 2017 à décembre 2018, "penser l'avenir avec les usagers".

Cette étape, menée par la Ville de ClermontFerrand, consistait à établir collectivement les grands axes de l'opération, à partir de la disparition du Foyer Home Dome et de son remplacement par un programme de logements et de recomposition des abords immédiats (place Regensburg et rue Rochefoucault). Elle s'est organisée autour d'ateliers (jeux de l'aménageur), d'une réunion publique et d'un temps de restitution, avec l'appui d'un prestataire spécialisé (Palabréo). Elle a permis d'impulser la démarche, de mieux comprendre les attentes, et d'exprimer le besoin d'une opération plus large, nécessitant des itérations et innovations dans les dispositifs de participation, afin de capter le public le plus diversifié possible.



LA DÉMARCHE

PHASE 2 : de janvier 2022 à juillet 2023, "co-construire l'opération urbaine".

Cette étape représente la période d'implication la plus conséquente des usagers dans le projet. Au regard des conclusions de la première phase, la Métropole, désormais en charge du pilotage de l'opération, a poursuivi la dynamique en élargissant l'emprise de projet et en complétant l'état des lieux partagé (support du programme d'aménagement). Elle s'est appuyée sur l'expertise d'un AMO Concertation (Deux Degrés) qui a articulé le dialogue autour de trois dispositifs :

- 1- **L'ECOUTE**, par des ateliers, des micro-trottoirs, des visites urbaines collectives,
- 2- **L'ACTIVATION** par l'urbanisme transitoire (implantation contributive d'installations temporaires en bois),
- 3- **LA CONVIVIALITE**, par l'organisation de temps forts thématiques (événements : repas de quartier, demi-journée sport et jeux, demijournée spectacle vivant).

Dans le prolongement, la collectivité a souhaité intégrer 6 habitants du quartier, tirés au sort parmi un panel de volontaires, au sein de la commission technique du concours d'aménagement. Ces 6 représentants ont donc participé, au même titre que les agents de la collectivité, à l'analyse des candidatures de groupement de maîtrise d'œuvre, ainsi qu'à la préparation des avis consultatifs destinés au jury du concours d'aménagement, lors de la phase offre. A la suite d'une réunion publique de présentation du projet lauréat du concours, un collectif d'habitants, intéressés par la démarche de concertation s'est auto-constitué pour porté un projet de jardin partagé, à intégrer dans le périmètre de l'aménagement.

Plusieurs réunions de co-construction du jardin se sont donc tenues, pour aboutir à la création d'un espace de 500 m² de potager, pédagogique et inclusif, géré par les habitants. Comptant au départ mois d'une dizaine de membres, le collectif du jardin des "Violettes" rassemble désormais une cinquantaine d'adhérents regroupés dans une associations (Les pistes vertes). Aussi, considérant l'aspect central dans l'aménagement de la proposition de traverse ludique portée par le maître d'œuvre du projet (paysagiste concepteur Atelier Roberta), la collectivité a souhaité que les enfants du groupe scolaire Aristide Briand, directement attenants à la place Regensburg, contribuent activement à la définition et à la composition de cette grande aire de jeux linéaire. Des ateliers immersifs se sont donc également déroulés avec les enfants, qui ont produit des maquettes et des plans de la traverse ludique, repris au plus près par le concepteur. Juste avant le lancement des travaux concernant les réseaux humides, un quatrième temps fort s'est tenu sur la thématique du jardin et du compostage, à l'initiative des habitants.

PHASE 3 : entre juillet 2023 et septembre 2025 "garder le contact, en chantier".

Fort du succès des deux premières phases, le dispositif s'est poursuivi durant la phase de mise en œuvre, avec la participation des habitants et des enfants à des ateliers de plantation, ainsi qu'à un 5ème temps fort autour d'une kermesse de chantier et de l'inauguration du jardin partagé. de chantier et de l'inauguration du jardin partagé.



IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* (parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.)

Parmi l'ensemble des contributeurs à cette opération, nous dénombrons 6 typologies de publics :

- Les usagers du quartier dans leur ensemble (riverains, passants, parents d'élèves, visiteurs...).
- Les enfants, impliqués lors des trois phases de la démarche, notamment dans le cadre du programme de la Ville à hauteur d'enfants
- Les groupes constitués, composés du panel des 6 représentants à la commission technique du concours, des membres du collectif du jardin partagé, et des membres inscrits pour l'usage des composteurs de quartier (équipements installés dans la cadre de la concertation).
- Les partenaires du monde économique : promoteurs, commerçants, forains du marchés, locaux d'activités...
- Les associations pré-existantes sur le quartier ; Amicale Laïque, association des anciens combattants, également rencontrées à l'occasion du projet.
- Les AMO et MOE de l'opération, constituant les chevilles ouvrières de la concertation, par leur rôle de référents méthodologiques, d'animateurs, d'innovateurs et par leur capacité à transformer des attentes exprimées en orientations de programme ou en ouvrages qualitatifs.

Ce à quoi nous pouvons ajouter les partenaires institutionnels, plus traditionnellement associés aux dossiers d'aménagement :

- Services de l'État, qui subventionne ce projet via le Fond Vert
- Directeurs et professeurs de l'école élémentaire et de l'école maternelle A. Briand, qui ont également été consultées lors de l'élaboration du programme et des études.
- Le CEREMA, qui accompagne et audite la Métropole pour la démarche d'obtention du label "Engagement Économie Circulaire" (2EC) sur cette opération.

L'ensemble de ces groupes ont été associés soit de manière ciblés, soit de manière collective, mais toujours avec l'objectif que les grandes composantes du projet soient connues et débattues par le plus grand nombre, avec les élus du comité de pilotage comme garants de l'équilibre et de la progression de l'opération, ayant comme soucis constant de considérer la démarche de concertation intégrée comme un cheminement aussi important que l'aboutissement lui-même.

RETOURS

* (évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le[f.1] projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?)

L'ensemble des dispositifs déployés lors de la démarche ont fait l'objet d'une restitution d'un bilan ou d'une évaluation. Quelques exemples :

- La phase 1 a fait l'objet d'une restitution collective aux différents groupes des ateliers et d'un bilan présenté en réunion publique.
- Les 6 habitants participant à la commission technique ont fait part de leur retour d'expérience (par mail) sur cette initiative auprès des services de la collectivité.
- Le collectif du jardin partagé a établi le bilan de la construction de cet équipement en réunion avec les élus du comité de pilotage.
- A l'issue de l'installation des mobiliers d'urbanisme transitoire, les usagers ont pu les évaluer (notation) et en commenter l'intérêt via un formulaire en ligne (accessible par un flashcode affiché sur le totem provisoire).
- Après les ateliers avec les enfants sur la co-conception de l'aire de jeux, leur travail et son intégration dans le projet a été présenté et commenté lors de la fête de l'école, en présence de l'équipe éducative, des parents d'élèves et des enfants.
- A l'occasion de chaque évènement convivial, les habitants ont été invités à exprimer un avis sur la démarche et les modalités d'associations, sous différents formats (jeux, quizz, échanges oraux).

Une évaluation de l'ensemble du projet et de la démarche de concertation intégrée sera proposée lors des animations en lien avec l'inauguration (fin aout 2025).

D'ores et déjà, un bilan interne a été dressé en instance de pilotage entre les élus et les techniciens de la Métropole.

Il est à noter qu'aucune opération avant la requalification des espaces publics de Regensburg n'avait fait l'objet d'une démarche de concertation aussi complète sur le territoire. Fort de ce que les élus considèrent comme un franc succès, le modèle de Regensburg a été reconduit (et adapté) sur la réflexion en cours sur le projet des places Delille-Salford, qui constituent un espace névralgique de la vie de la cité.

A ce stade, l'analyse des forces et des faiblesses de la démarche présente les éléments suivants :

FORCES :

- Intensité du travail en commun (35 rencontres sous différents formats ont eu lieu durant la démarche).
- Nombre de contributeurs : un comptage estimatif évalue le nombre de contributions directes au projet à près de 800.

LA DÉMARCHE

- Continuité de l'implication des usagers : un groupe d'environ 60 habitants ont participé de manière quasi-systématique aux rendez-vous proposés, depuis l'origine du projet.
- Originalité des formats de dialogue : la qualité des premiers échanges a permis de tester des dispositifs peu éculés sur Clermont-Ferrand, et de rapprocher des acteurs habituellement peu en contact (donnant lieu à des échanges parfois savoureux entre associations et les promoteurs ou entreprises de TP).
- L'adhésion des AMO et MOE à la dynamique de concertation, et leur enthousiasme conservé malgré la charge de travail pouvant s'accumuler en raison des évolutions de méthode et de composition d'aménagement attendus par les habitants.
- La capacité des entreprises de travaux publics de contribuer à cette dynamique et d'y trouver un environnement propice au déroulement d'un chantier apaisé.

FAIBLESSES :

- La parfois faible capacité d'adaptation de l'administration face à certaines règles ou habitudes, qui a pu freiner des initiatives ou envie de contribution des usagers.
- Malgré le nombre et la fréquence des rendez-vous, certaines périodes ont été vécues comme plus "creuses" par les contributeurs, posant la question de la continuité sur ce type d'opération relativement longue.
- La charge et les amplitudes horaires d'un dialogue très nourri pour les équipes de pilotage de l'opération, qui rend la démarche difficile à démultiplier sur le territoire et sur des projets de moindre envergure.